

RÉSOLUTION POUR UN MORATOIRE UNIVERSEL SUR L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT

ANALYSE DU VOTE EN SESSION PLÉNIÈRE

Le 15 décembre 2022, l'Assemblée générale des Nations unies réunie en session plénière a voté à une très large majorité en faveur de la résolution A/RES/77/222 pour un **moratoire universel sur l'application de la peine de mort**. La résolution a été adoptée par **125 États**, **37 États ont voté contre**, **22 se sont abstenus** et **9 n'ont pas pris part au vote**.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT AU VOTE EN SESSION PLÉNIÈRE EN 2020

Des évolutions positives ont eu lieu au Ghana, au Libéria et au Myanmar, qui sont passés d'une abstention à un vote en faveur, ainsi qu'en Ouganda qui, après s'être opposé au texte en 2020, a voté pour en 2022. Deux États qui étaient absents en session plénière en 2020 ont voté en faveur du texte (Îles Salomon et Palaos). Un État est passé d'un vote contre à une abstention (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Enfin, deux États ont fait marche arrière en votant contre la résolution: le Yémen, qui s'était abstenu en 2020 et la République démocratique du Congo, qui était absente.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT AU VOTE EN 3^E COMMISSION EN 2022

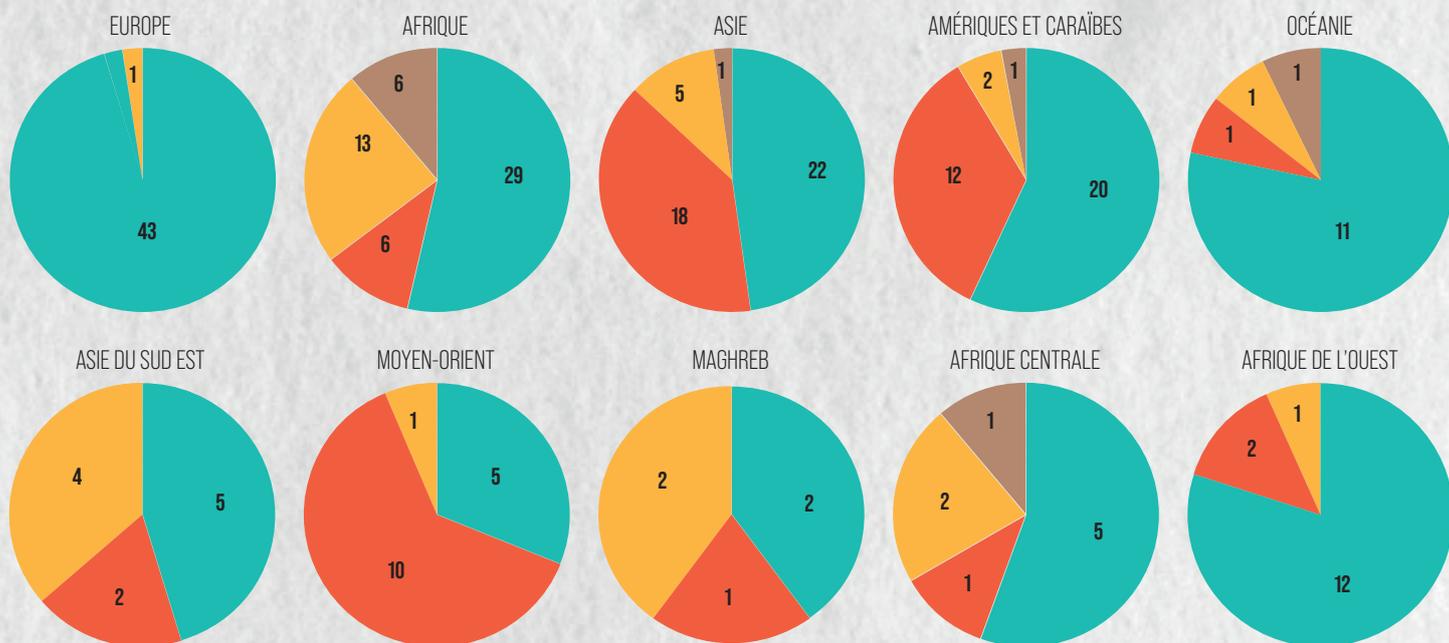
L'Ouganda a montré des signes encourageants en votant en faveur du texte après s'être abstenu en 3^e Commission. Par ailleurs, le Lesotho est passé d'un vote contre à une abstention. Trois États qui avaient voté en faveur en 3^e Commission (Seychelles, Somalie, Vanuatu) étaient absents lors du vote en plénière. La République démocratique du Congo, qui n'avait pas pris part au vote en 3^e Commission, s'est opposée au texte pour la première fois.

COHÉRENCE DES VOTES PAR RAPPORT À LA SITUATION NATIONALE

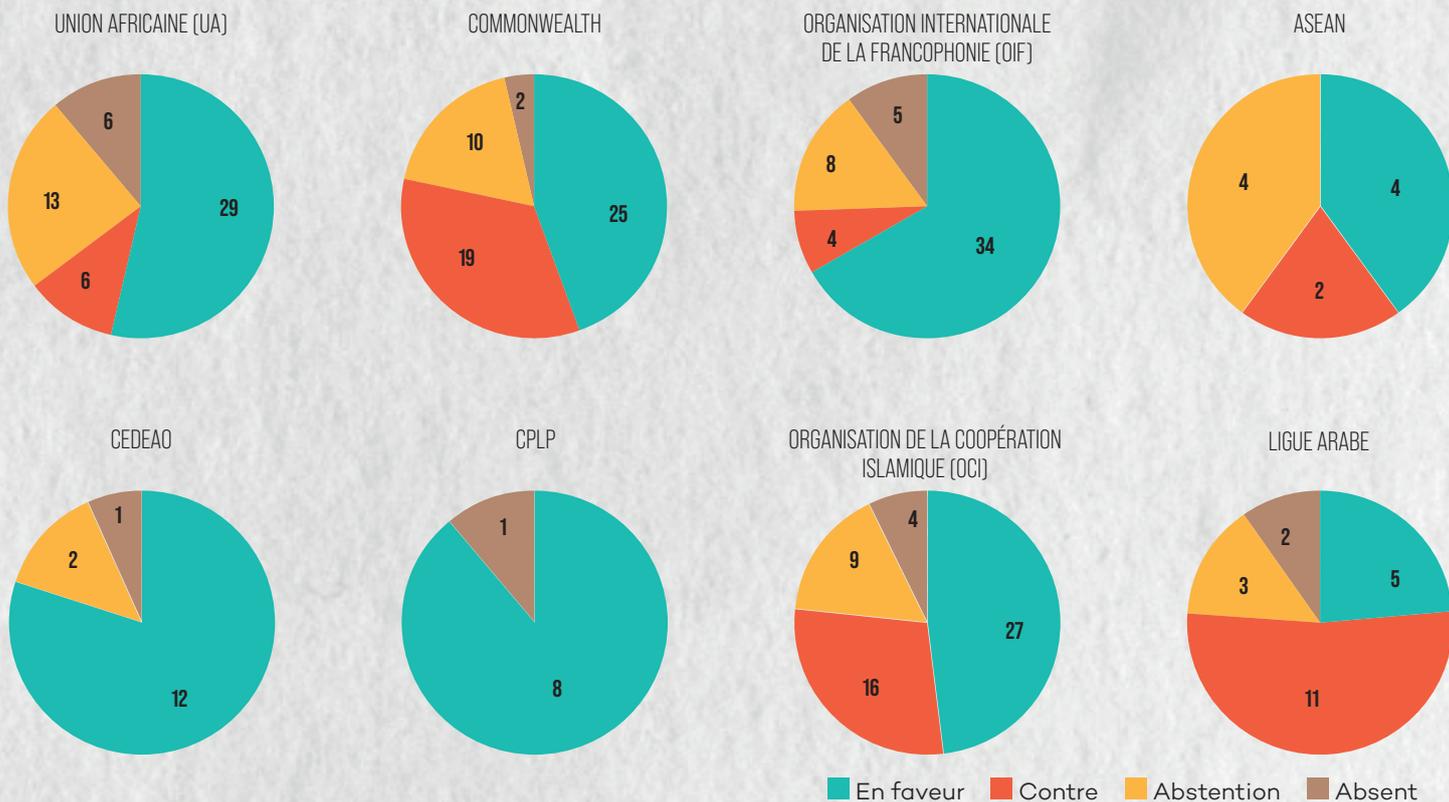
- Parmi les 9 absents au vote en session plénière, 5 États sont abolitionnistes (Seychelles, Vanuatu, Sénégal, Sao-Tomé et Príncipe, Venezuela) et un État (Comores) n'a pas exécuté depuis plus de 10 ans;
- Parmi les 37 États ayant voté contre la résolution, 17 États n'ont pas exécuté depuis 10 ans ou plus et ne votent donc pas en cohérence avec leur situation nationale;
- Parmi les 22 États s'étant abstenus, 14 États n'ont pas voté en cohérence avec leur situation nationale puisque 11 d'entre eux n'ont pas exécuté depuis 10 ans ou plus, 2 sont abolitionnistes (Burundi et Gabon) et un État a voté l'abolition en 2022 (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

ANALYSES RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE DES VOTES

■ En faveur ■ Contre ■ Abstention ■ Absent



ANALYSE DES VOTES PAR ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES



Des avancées positives ont été observées dans la plupart des régions du monde. Une nouvelle fois, les principaux soutiens à la résolution viennent d'Europe et d'Afrique. Le continent le moins favorable au texte reste l'Asie malgré des évolutions positives depuis 2020 (20 votes positifs en plénière en 2020, 22 votes positifs en 2022). Un nombre substantiel d'États était absent en session plénière cette année, pesant négativement sur l'issue du vote.

Au sein des organisations internationales, une minorité des membres de l'OIF et de l'UA sont opposés au texte. Au sein de l'OCI et de l'ASEAN, plus de la moitié des États votent en faveur ou s'abstiennent. La Ligue arabe est la seule organisation enregistrant une majorité de votes contre la résolution.

**EC
PM**
ENSEMBLE
CONTRE
LA PEINE
DE MORT



www.ecpm.org



[/AssoECPM](https://www.facebook.com/AssoECPM)



[@AssoECPM](https://twitter.com/AssoECPM)



[@ECPM_asso](https://www.instagram.com/ECPM_asso)



[/ECPMassociation](https://www.youtube.com/channel/UC...)